

PALESTINE

Israël à la manœuvre contre la **société** civile

9 La décision prise à fin octobre par Israël de classer comme terroristes six ONG palestiniennes très respectées fait craindre le pire à la société civile. Plusieurs organisations et instances internationales dénoncent cette manœuvre, tandis que les Etats-Unis et l'UE se font discrets. La Suisse, qui finançait encore il y a peu l'une de ces ONG, a pris acte.

éditorial

PHILIPPE BACH

UN FACTEUR AGGRAVANT DE LA PAUVRETÉ

7

Les files d'attente de personnes attendant à Genève la distribution de cabas de biens de première nécessité au printemps 2020 avaient marqué les esprits. Dans une des villes les plus riches au monde, un nombre important de personnes ne parviennent pas à vivre dignement.

Une étude nationale présentée hier par Caritas vient rappeler cette accablante réalité: 735 000 personnes sont touchées par la pauvreté; 600 000 flirtent avec le minimum vital. Bref: une personne sur six en Suisse vit dans la pauvreté ou est menacée d'y tomber. Des situations dramatiques qui hypothèquent le présent mais aussi le futur de ces familles. Grandir dans le besoin rend difficile des projets de formation, gages de vie meilleure.

Des inégalités qui touchent encore davantage les étrangères qui sont invitées à se faire discrètes et à ne pas réclamer les aides sociales auxquelles ils et elles auraient droit. Si on veut obtenir le passeport à croix blanche ou seulement conserver son permis de travail, il convient de faire preuve de son autonomie financière. Un précarité soigneusement entretenu.

Le plus rageant étant que les causes de ce mal-vivre sont connues: logements trop chers, primes d'assurance-maladie ruineuses, salaires trop bas. On pourrait y remédier sur le plan politique. Par exemple en imposant des minima en matière de rémunération. Mais cela heurte l'idée d'un marché libre et non faussé. Et il est tellement plus simple de stigmatiser des migrant-es accusé-es de profiter du système.

La crise du Covid n'a pas créé la pauvreté. Mais elle la révèle et l'aggrave. Il n'est pas tolérable que la richesse produite en quantité plus grande chaque année profite aux plus nantis et voit des pans entiers de la population rester sur le bord de la route. A terme, ce creusement des inégalités ne peut que mener vers la rupture du contrat social. Un problème aussi vieux que la démocratie. |

5 GENÈVE/CROIX-ROUGE

La permanence dentaire victime de son succès



Ouverte il y a un an, la permanence de soins dentaires de la Croix-Rouge est à la recherche de dentistes bénévoles.
MATHILDE DELAITE

4 VAUD

Pour l'élection de mars au Conseil d'Etat, le **POP** mise sur le double ticket Céline Misiego-Vincent Keller.

10 ALLEMAGNE

Olaf **Scholz** deviendra demain le nouveau chancelier. Retour sur l'itinéraire d'un taiseux patient et déterminé.



L'Etat intervient dans le conflit Smood

Grève ► Toujours en cours, la grève des livreurs et des livreuses de Smood pousse le Département de l'économie et de l'emploi à saisir la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). Par voie de communiqué, l'Etat a annoncé intervenir dans le conflit, considérant que «les parties ne parviennent pas à s'accorder sur un protocole de négociation».

Des employé·es de l'entreprise de livraison à domicile se mobilisent depuis trois semaines à Genève, depuis cinq à Yverdon-les-Bains où le mouvement est né avant d'essaimer dans dix villes de Suisse romande. Ils et elles demandent de meilleures conditions de travail et une rémunération correcte, y compris les dimanches et jours fériés. Des pré-occupations que l'entreprise semble

avoir entendues puisqu'elle se disait dans notre édition du 23 novembre prête à «établir des normes pour le secteur de la livraison de nourriture». Mais depuis, les lignes n'ont guère bougé. «Toute tentative de concertation avec l'entreprise était impossible», commente sobriement Artur Bienko, secrétaire syndical d'Unia Genève. L'intervention de l'Etat est donc bienvenue.

Si les convocations n'ont pas encore été formellement reçues par toutes les parties, la table des négociations devrait rassembler les syndicats – Unia et Syndicom qui ont décidé de mutualiser leurs revendications – ainsi que les directions de Smood mais aussi de son sous-traitant Simple Pay, toutes deux basées à Genève. Pour permettre la tenue des

discussions dans un climat de «paix du travail», toutes les actions syndicales seront suspendues. Les grévistes reprendront donc du service d'un jour à l'autre, dès la convocation de la CRCT officiellement reçue.

«Contrairement à ce que l'on peut penser, beaucoup de livreurs n'ont que Smood comme revenus»

Artur Bienko

«Nous attendons dans un premier temps des garanties sur le

respect des dispositions légales en vigueur, ce qui n'est pas le cas chez Smood alors que d'autres sociétés similaires s'y conforment. Si ce premier pas est acquis, il sera temps de négocier les termes d'une convention collective de travail», décrit Artur Bienko. Sans s'avancer sur la durée du processus, il espère que le résultat de la conciliation sera connu avant la fin de l'année. «Une grève aussi longue, c'est historique à Genève! Et contrairement à ce que l'on peut penser, beaucoup de livreurs n'ont que Smood comme revenus. Beaucoup de grévistes sont dans des situations financières extrêmement délicates et ignorent à quelle sauce ils seront mangés dans les prochaines semaines.»

MAUDE JAQUET

Gare à Chappatte!

Dessins de presse ► Créée par le Musée des beaux-arts du Locle, l'exposition «Chappatte, Gare aux dessins» s'arrête au Commun, à Genève. L'occasion pour le public de s'interroger sur le dessin de presse et sa fonction ainsi que sur la liberté d'expression à l'heure de la mondialisation.

Aujourd'hui, le danger de l'autocensure guette les créateurs et les créatrices, indique Nathalie Herschdorfer, directrice du Musée des beaux-arts du Locle. A l'ère des réseaux sociaux où chacun est à fleur de peau, le dessin politique semble plus que jamais en danger, relève-t-elle encore.

«Chappatte, Gare aux dessins» pose la question de cette liberté d'expression dans le monde. Aujourd'hui, le dessin de presse se retrouve sous le feu croisé de multiples menaces, écrit Chappatte dans la présentation de l'exposition. La pression ne vient pas seulement du pouvoir politique.

«Chappatte, Gare aux dessins» ouvre le 17 décembre et l'exposition qui occupe l'espace commun du Bâtiment d'art contemporain (BAC) dure jusqu'au 20 février. **ATS**

Ouverte il y a un an, la permanence de soins dentaires de la Croix-Rouge répond à un besoin évident. Elle recherche des dentistes bénévoles afin d'étendre ses prestations

Redonner le sourire aux précaires

CHRISTIANE PASTEUR

Soins dentaires ► En 2019, la population avait refusé l'initiative cantonale du Parti du travail visant à instaurer une assurance dentaire. La campagne de votation avait néanmoins mis en lumière l'absence de structures proposant des soins bucco-dentaires aux travailleuses et travailleurs pauvres, poussant de nombreuses personnes à soigner leurs dents à l'étranger, voire à y renoncer, faute d'argent. Venant combler une lacune, la Croix-Rouge a ouvert une permanence dentaire voici un an. Pandémie oblige, l'inauguration officielle s'est déroulée il y a quelques jours. L'occasion de tirer un premier bilan.

Vingt ans se sont écoulés avant que l'idée de ce cabinet dentaire ne se concrétise, a relevé Jean-Pierre Carrel, directeur médical et responsable de l'Unité d'action sociale à la Clinique universitaire de médecine dentaire et parrain du projet. «Ce fut bien plus difficile que prévu. Dans un pays riche comme chez nous, on admet que la précarité existe mais on a tendance à la laisser de côté.»

Il aurait espéré l'implication de l'université. «Une de ses missions est le service à la Cité. Il semblerait que cela n'intéresse pas tellement dans les hautes instances», a-t-il souligné, en évoquant sa propre expérience: «Quand vous devez annoncer à un patient que vous ne pouvez pas le prendre en charge et qu'il se met à pleurer en face de vous, vous êtes dans une situation d'impuissance crasse.»

Comme un cabinet classique

Flambant neuf, le cabinet, situé à la route des Acacias, propose des contrôles et un suivi, comme un cabinet classique. Qui peut s'y faire soigner? «Les patients doivent être âgés de plus de 18 ans, domiciliés dans le canton depuis plus de deux ans, ne pas être au bénéfice de l'Hospice général ni des prestations complémentaires AVS-AI et ne pas avoir les res-



Preuve du besoin rempli par la permanence dentaire, l'agenda est complet jusqu'à fin février. MATHILDE DELAITE

sources nécessaires pour aller chez le dentiste», répond Laura Béguin, responsable des activités socio-sanitaires. Ces critères assurent à la permanence de ne pas entrer en concurrence avec d'autres prestations existantes, comme le Point d'eau pour les personnes sans abri ou la clinique de médecine dentaire.

Le public cible est âgé de 35 à 50 ans, des Suisses et des Suissesses, des permis B, des permis C et des personnes sans statut légal. Une hygiéniste et une assistante dentaire sont rémunérées à temps partiel et vingt-deux dentistes ont donné de leur temps bénévolement, à raison de huit cents heures sur l'année écoulée. Avec un budget d'environ 500 000 francs annuels, la permanence dentaire, financée par des fonds privés, a réalisé quelque 2000 traitements pour 330 patient·es.

Y compris la pose d'implants si nécessaire, la permanence travaillant avec un fabricant et des laboratoires proposant leurs services gratuitement ou à prix préférentiels. «L'implant n'est pas un traitement de luxe, à condition que les personnes aient déjà investi dans leur bouche», explique Christian Wehrli, responsable médical. Les patient·es déboursent 40 francs pour une consultation chez le dentiste et 20 francs pour une consultation chez l'hygiéniste.

Mauro Poggia dans «ses petits souliers»

Le taux d'occupation de la permanence oscille entre 60 et 70%. «Nous cherchons d'autres dentistes. L'agenda est complet jusqu'à fin février, il se remplit très rapidement», indique Matteo Pedrazzini, président de la Croix-Rouge genevoise. «De jeunes dentistes souhaiteraient se former ici, mais nous avons besoin de professionnels pour les encadrer», ajoute Stéphanie Lambert, directrice. «Nous n'arriverons pas à répondre à toutes les demandes sans financement supplémentaire. Nous cherchons une solution complète à long terme. Je suis optimiste, ce ne sera pas la première fois que la Croix-Rouge lance un projet

qui est ensuite repris à son compte par les autorités.»

Mauro Poggia a avoué être «dans ses petits souliers» lors de l'inauguration. Le conseiller d'Etat chargé de la Santé a cité une étude de 2016 estimant à 18% la part de la population renonçant à des soins dentaires pour des raisons financières. Cette permanence signifie-t-elle un échec de l'Etat en la matière? «Son objectif est partagé par la Direction de la santé, même si aujourd'hui nous ne sommes pas très actifs dans ce secteur. Si on nous donne les budgets, on le fera», assure Mauro Poggia.



«Nous n'arriverons pas à répondre à toutes les demandes sans financement supplémentaire»

Stéphanie Lambert

«Nous avons touché le cœur du politicien, c'est bien, mais cela ne suffit pas, observe Matteo Pedrazzini. Nous avons démontré que la permanence est viable. D'ici deux à trois ans nous voulons démontrer qu'elle est nécessaire. La santé dentaire est un marqueur de précarité significatif, dramatique pour ceux qui en souffrent. Redonner le sourire, ça n'a l'air de rien, mais c'est un pas vers la réappropriation de sa propre vie. Notre action sera terminée quand l'Etat dira: 'Vous aviez raison, on s'en charge.'»